**Transcription textuelle de la vidéo « Commission Accessibilité du Pays Basque. C’est quoi ? »**

[Vidéo doublée en Langue des Signes Française (LSF)]

[Logo : Communauté d’agglomération Pays Basque]

[Logo : Commission intercommunale pour l’accessibilité]

**[Voix off]**

Depuis le 17 juin 2017, la Communauté d’agglomération Pays Basque a mis en place une Commission intercommunale pour l’accessibilité. Cette commission est composée d’élus de l’agglomération ainsi que des membres d’associations représentant quatre types de handicap : auditif, visuel, cognitif et moteur. Cette commission a pour rôle principal de promouvoir une vision commune de l’accessibilité, être organisme ressource pour tout le territoire en matière d’accessibilité, être le lien entre les commissions communales et intercommunale pour l’accessibilité de l’ensemble de la Communauté Pays Basque et enfin, elle a aussi un vrai rôle moteur pour promouvoir la conception universelle.

**[Daniel OLCOMENDY, Président de la Commission accessibilité de la Communauté d’agglomération Pays Basque – propos en basque traduits ici en français]**

Faisons à chaque fois : utile, pratique et utilisable par tous ! C’est très simple, mais c’est surtout de la conception universelle. C’est-à-dire que ce qui est fait, ne doit pas être fait spécifiquement pour un public dédié. Parce qu’on a tous un handicap ou on est tous à un moment donné en situation de handicap, c’est-à-dire en inadéquation avec les conditions environnementales. Finalement quand on investit pour l’accessibilité, on investit pour l’accessibilité de tous.

**[Voix off]**

Les associations représentant les personnes handicapées sont indispensables car elles apportent leur expérience pour un travail collaboratif de qualité.

**[Henri Lavallée, Représentant Délégation AFM 64]**

Je dirais qu’on a dépassé le cap d’être écouté, se dire que l’on travaille main dans la main, on travaille ensemble et ça, c’est ce que l’on souhaitait depuis fort longtemps : que l’on puisse intégrer les Commissions communales ou les Commissions intercommunales d’accessibilité, que l’on puisse travailler et apporter notre petite expérience de vécu de tous les jours pour permettre aussi de faire évoluer l’intégration, l’accessibilité des lieux publics, etc.

**[Voix off]**

La Commission qui se réunit trois fois par an a créé un groupe de travail qui est composé aussi d’élus et de personnes en situation de handicap. Véritable ressource en matière d’accessibilité, ce groupe a sensibilisé l’ensemble des élus de la Commission intercommunale aux difficultés liées aux différents handicaps.

**[Pascal Andiazabal, Président de l’Association Valentin Hauy]**

Cette mise en situation par exemple es très importante pour vraiment que les personnes se rendent compte de ce que vit la personne handicapée donc il faut que l’association soit présente aujourd’hui grâce à ces réunions. On se réunit en amont, on définit ensemble et le travail est fait dans le bon sens.

**[Voix off]**

La Communauté d’agglomération Pays Basque veut sensibiliser et améliorer l’accessibilité pour tous en prônant les valeurs de la conception universelle : faire utile, pratique et utilisable par tous car oui, l’accessibilité, c’est l’affaire de tous !

[Logo : Communauté d’agglomération Pays Basque]